



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 836-26

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Greffier adjoint par intérim de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 17 août 2026, le règlement suivant :

Règlement numéro 836-26 complémentaire sur la sécurité publique, la protection des personnes et des propriétés et autres dispositions relatives aux compétences municipales, abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 811-24.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 21^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2026.

Le greffier adjoint par intérim,
David Paris